2026/2027

PROJET PEDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE

MJC
CHAZELLES SUR LYON
Association d'éducation populaire

TABLE DES MATIERES

I. C'EST QUOI ? 1

II. CARTE D'IDENTITÉ 2

LES ADHERENTS 2

LA COMMUNICATION 3

LE SECTEUR JEUNE 3

III. L'ORGANISATEUR 4

LES VALEURS 4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 5

LE PROJET ASSOCIATIF 5

L'ÉQUIPE 6

LES RESPONSABILITÉS 6

LES PARTENAIRES 7

IV. LE FONCTIONNEMENT DE L'EXTRASCOLAIRE 9

LES TEMPS D'ACCUEIL 9

LES PROJETS PEDAGOGIQUES 10

LA PRÉPARATION 11

LES INSCRIPTIONS 12

LA PLACE DU JEUNE 12

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES 12

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA RÉGLEMENTATION 13

LES REPAS 13

LES MOYENS 13

LES REUNIONS DE BILAN ET L'EVALUATION DU PROJET 14

LA JOURNEE TYPE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES 14

C'EST QUOI ?

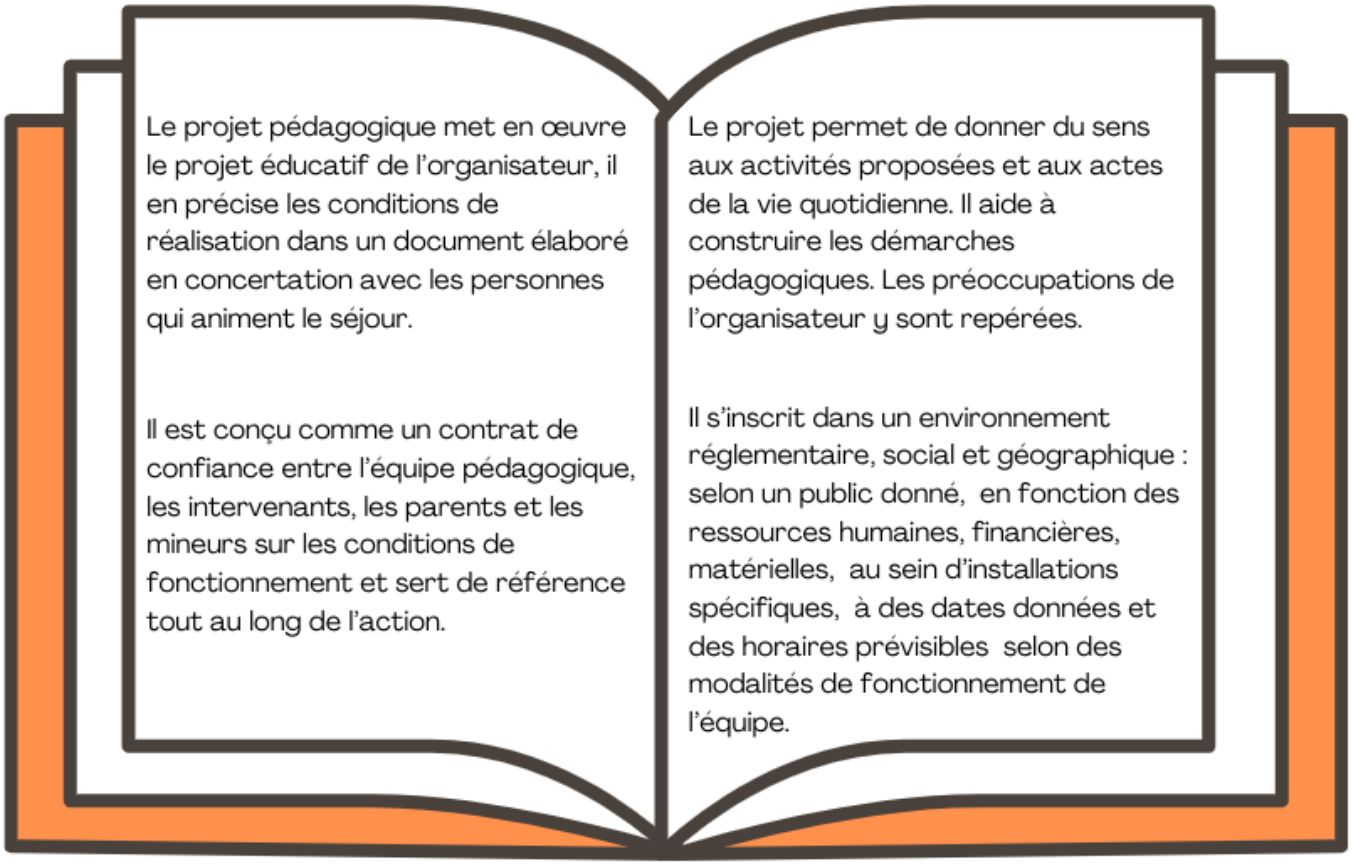

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique : selon un public donné, en fonction des ressources humaines, financières, matérielles, au sein d'installations spécifiques, à des dates données et des horaires prévisibles selon des modalités de fonctionnement de l'équipe.

CARTE D'IDENTITÉ

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association loi 1901 rattachée à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES). L'association fait partie de la confédération des MJC de France et suit les projets de l'Association Départementale des MJC de la Loire. Elle fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents, des subventions municipales et autres institutions (CAF, CCFE, ...).
Toute personne âgée de plus de 16 ans, payant une cotisation peut devenir adhérente de la MJC si la volonté est de partager les valeurs de l'association et de devenir acteur du projet associatif. Elle est en revanche obligatoire pour toute participation à une activité à un coût de 11 euros, et est valable un an.

La MJC de Chazelles-sur-Lyon fait partie des 45 MJC à être implantées dans la Loire. Sa zone de compétence est particulièrement basée dans la ville même. Mais, étant à la frontière du Rhône, elle a les moyens d'avoir un territoire d'influence plus riche et vaste dans les deux départements. Elle se situe en zone urbaine, idéalement bien située puisqu'elle est proche de toutes infrastructures : 5 min à pied du centre-ville, 5 min en moyenne en voiture des collèges et lycées etc…
La structure est facilement accessible à pied, à vélo ou en voiture (2 parkings mis à disposition).

La MJC de Chazelles-sur-Lyon se situe rue Joanny Desage, 42140 Chazelles-sur-Lyon.
L'accueil est ouvert le lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 19h et le vendredi de 9h30 à 17h.
La MJC dispose de 5 salles (dont une salle de danse, et un studio radio) ainsi qu'un partenariat avec la salle bras de fer pour l'accès à un dojo. Nous utilisons aussi les espaces aménagés dans la commune, en accès libre : city stade, terrain de foot... et en accès réglementé avec un accord préalable de la mairie.
En complément des 41 activités hebdomadaires animé par des animateurs techniciens d'activités, la structure dispose d'un secteur jeune pour les 11-17 ans.

Pour joindre l'accueil, il est possible de contacter l'accueil par mail : accueil@mjcchazelles.com, ou par téléphone au 04.77.54.29.21
Ou le secteur jeune par mail : jeunesse@mjcchazelles.com

LES ADHERENTS

La structure accueille un public constant de tout âge venant de la commune et des environs. La MJC répond aux attentes des adultes qui cherchent :

- Un lieu sécurisant pour leurs enfants et savoir qu'ils sont encadrés par les animateurs
- Des activités adaptées à leur disponibilités et à leur tranche d'âges
- Un lieu vivant au quotidien, convivial et à l'écoute de son public
- Un lieu permettant aux jeunes de sortir de leur chambre et de devant les ordinateurs
- Des activités et des horaires d'ouverture adaptées aux tranches d'âges
- Être au courant des évènements
- Être disponible et répondre à leurs diverses demandes

Parmi ces adhérents, on recense 240 jeunes pratiquant une activité hebdomadaire, participant aux activités ACM ou venant au secteur jeunes. Majoritairement, les jeunes adhérents recherchent :

- Du matériel spécialisé pour mettre en place des activités plus poussées (vidéos, radio…)
- Un lieu pour se retrouver entre amis, d'échanger et rencontrer d'autres jeunes

- Être épauler lors de projets collectifs ou personnels qui leur tiennent à cœur
- Un lieu pour venir s'entraîner (groupe de musique, de danse)
- Être un lieu de stage d'écoles
- Être accompagné pour des renseignements sur le BAFA, pour des petits boulots et bénévolats

LA COMMUNICATION

La MJC assure une communication constante afin d'être au plus près de ses adhérents et que ces derniers se sentent inclue dans la vie de la structure. Au cours de l'année, les sorties et activités sont affichées sur le panneau d'affichage du secteur Jeunes. Avant chaque période d'inscription, l'équipe d'animation renseigne les familles sur les activités et des informations sont diffusées au sein de la structure. De plus, les programmes sont édités et distribués aux établissements du territoire. Il est possible de retrouver la plaquette sur le site de la MJC et les activités sont publiées sur les réseaux sociaux. En complément des renseignements à l'accueil de la MJC, l'équipe utilise différents supports :

- Facebook
- Instagram
- Tiktok
- Snapchat
- Site Internet de la MJC
- Newsletter mensuelle
- Affiche au sein de la structure

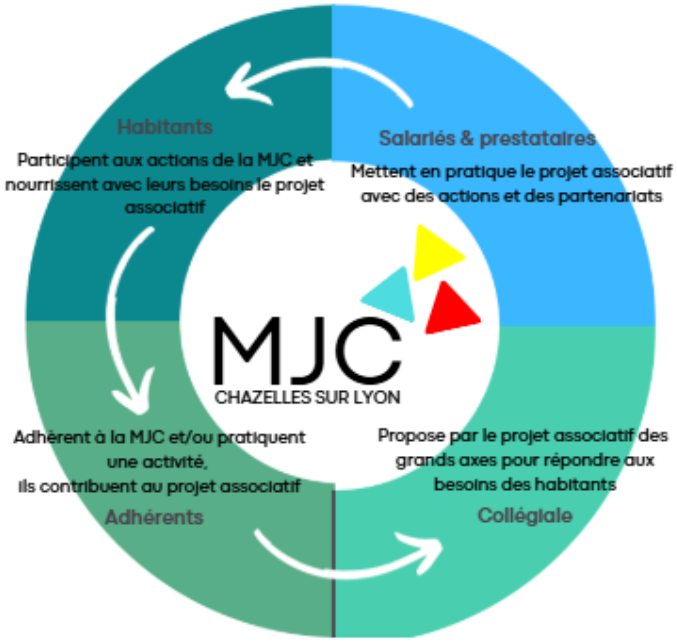

LE SECTEUR JEUNE

L'espace jeune de la MJC est un endroit d'inclusion, d'émancipation et de culture dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. Un lieu de rencontres pour échanger, se détendre et monter des projets que les animateurs accompagnent dans la

mise en place. La MJC peut être un point d'ancrage pour les jeunes.
Le développement de l'action jeunesse, porté par les administrateurs de la structure, est une démarche au cœur du projet associatif, qui répond à des objectifs de la confédération des MJC de France du fait de la rencontre de Lathus ainsi qu'à la politique de la Prestation de Services Jeunes (PS Jeunes) portée par la CAF 42. Cela permet aux animateurs d'accompagner les jeunes vers l'autonomie, vers des engagements citoyens ou associatifs.
L'Association Départementale des MJC de la Loire (ADMJC 42) assure un accompagnement en favorisant la liaison, les échanges et la coopération entre les MJC du territoire et cela dans plusieurs domaines. De plus, des outils sont mis à disposition au secteur jeunes : billards, baby-foot, jeux de société, jeux vidéo, livres, matériels pédagogiques, etc…
Durant les événements, l'équipe d'animation fait des appels à bénévoles auprès des jeunes. La communication se fait sur Instagram, Snapchat, vi le mail des parents ou au sein de la MJC

L'ORGANISATEUR

LES VALEURS

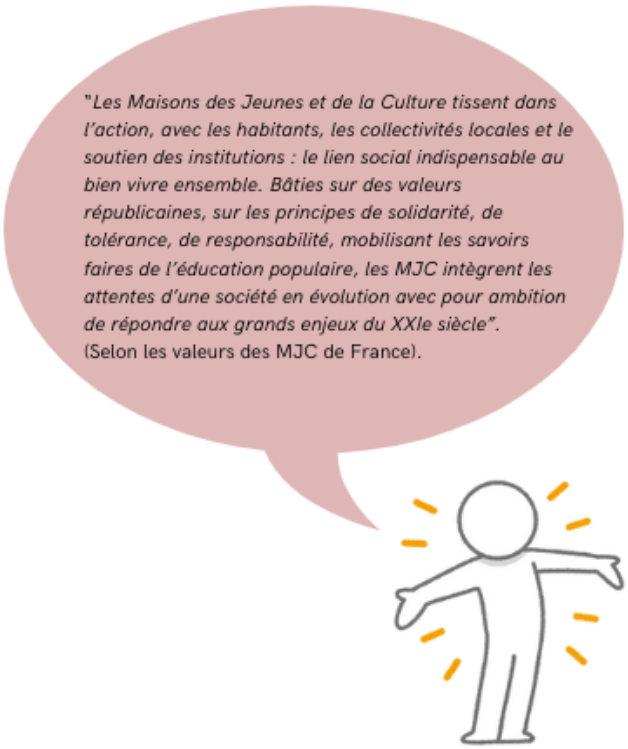

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La MJC est gérée par un conseil d'administration sous forme de collégiale et peut être séparé en différentes commissions. 2 réunions par commissions peuvent être proposées chaque année accueillant toutes personnes voulant participer ou faire remonter des attentes.

Les 4 administrateurs :

- GARCIA Sylvie
- CIZERON Aline
- CROUZET Cynthia
- VIALON Raphael

Se répartissent les différentes commissions :

- Finances
- Jeunesse
- Vie associative et activités
- Culture et développement durable
- Ressources humaines
- Bureau

De plus, ils sont à l'initiative du projet associatif de la MJC valable 3 ans.

LE PROJET ASSOCIATIF

Les objectifs du projet associatif :

- Créer un espace collaboratif visible
- Devenir un incubateur de culture pour toutes et tous

- Aller vers une MJC verte
- Poursuivre l'ancrage de l'action jeunesse au cœur des projets de la MJC

L'ÉQUIPE

En complément des salariés permanents, la direction embauche des BAFA et/ ou stagiaires BAFA durant les périodes de vacances.

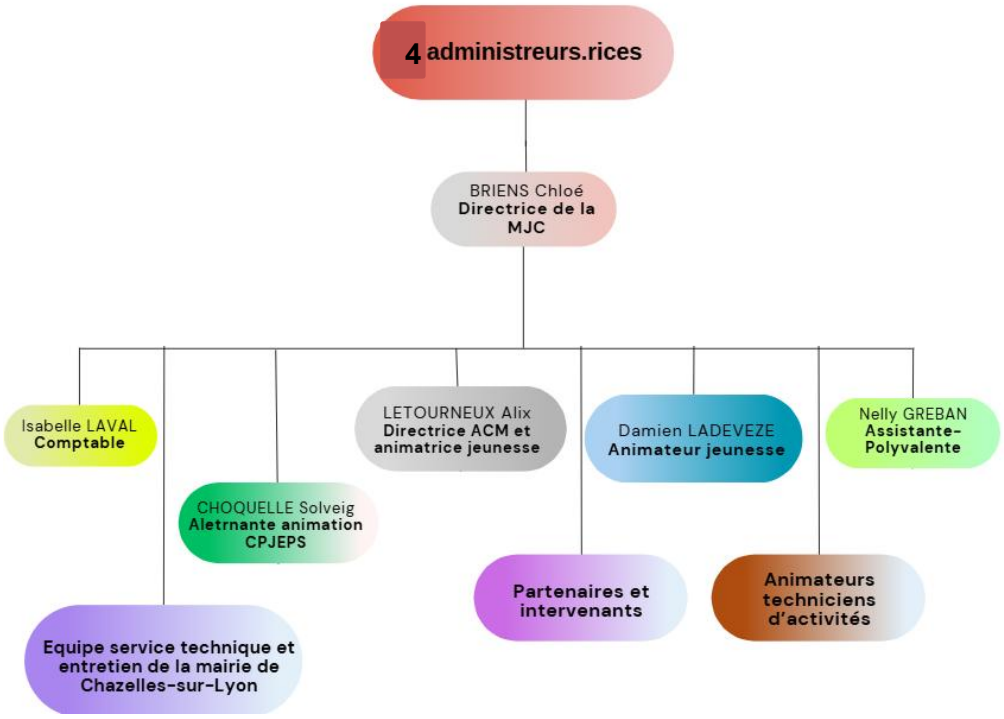

LES RESPONSABILITÉS

Pôle direction : Le directrice est responsable :

- **Piloter le projet associatif** : mettre en œuvre les valeurs et orientations de la MJC
- **Gérer la structure** : finances, administration, réglementation
- **Manager l'équipe** : recrutement, encadrement, organisation du travail
- **Développer les partenariats** : mairie, CAF, écoles, associations locales
- **Animer la vie associative et citoyenne** : implication des bénévoles, habitants, jeunes
- **Coordonner les activités** : culturelles, éducatives, périscolaires, loisirs
- **Assurer la communication et la représentation** : valoriser et promouvoir la MJC.

Pôle animateur : L'animateur est responsable de :

- **Accompagner les jeunes** : favoriser leur autonomie, leur expression et leur participation citoyenne*
- **Concevoir et animer des activités** : culturelles, sportives, éducatives, ludiques, en lien avec leurs besoins et

projets

- **Encadrer et dynamiser la vie de groupe** : créer un climat de confiance, gérer la vie collective, prévenir les conflits
- **Développer des projets** : monter des actions avec et pour les jeunes (sorties, séjours, ateliers, initiatives citoyennes)
- **Travailler en réseau** : avec les familles, les écoles, les associations et les partenaires du territoire
- **Assurer un rôle éducatif** : transmission de valeurs (respect, solidarité, vivre-ensemble) et accompagnement à la citoyenneté.

De plus, il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Il est également présent au moment des repas et surveille l'hygiène des adolescents. Il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

Pôle adhérent : Chaque adhérent et adolescents doit :

- **Respecter les règles** de vie en collectivité et de bonne moralité
- **Respecter les termes** du règlement intérieur
- **Veiller à l'utilisation** des jeux, appareils, matériels, revues, locaux...
- **Suivre l'ensemble des consignes et directives** données par les animateurs notamment en ce qui concernant la sécurité des lieux
- **Respecter les locaux et l'ensemble des personnes présentes** (animateurs, adhérents, bénévoles, intervenants...)
- **Être responsable** de ses affaires

LES PARTENAIRES

La MJC établie de nombreux partenariats sur l'année dans le domaine financiers, enfance-jeunesse ou bien culturel. Durant les temps extrascolaires, l'équipe d'animation établie des partenariats afin de répondre aux attentes des jeunes et aux objectifs pédagogiques.

PARTENAIRES CULTURELS

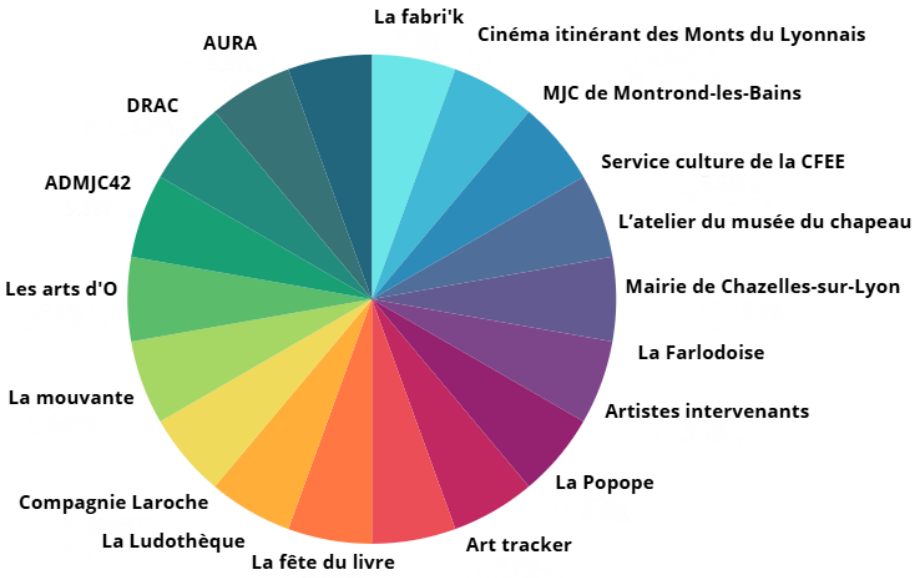

PARTENAIRES ENFANCE-JEUNESSE

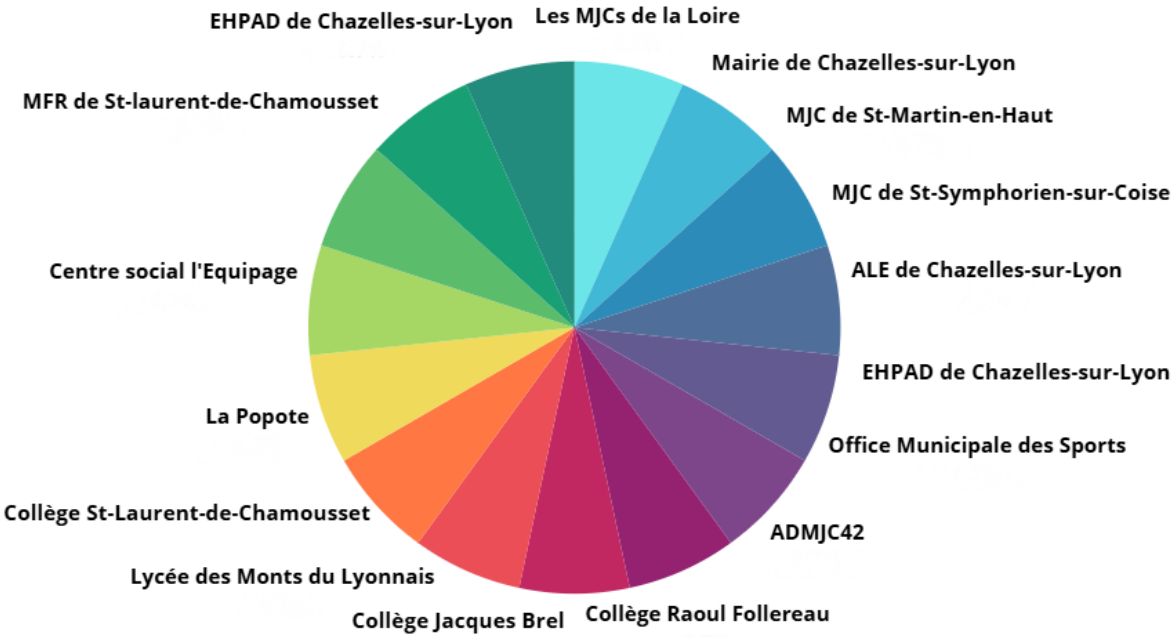

PARTENAIRES FINANCIERS

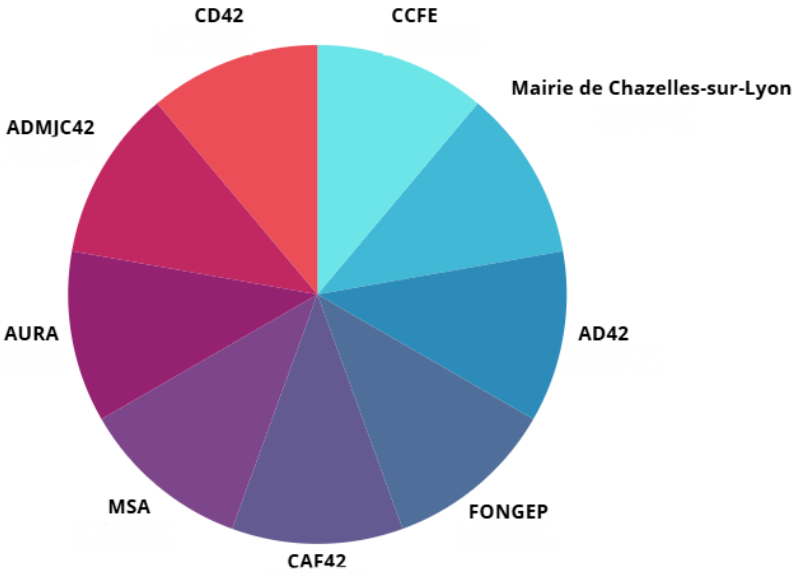

LE FONCTIONNEMENT DE L'EXTRASCOLAIRE

LES TEMPS D'ACCUEIL

L'accueil extrascolaire des 11/17 ans s'effectue les mercredis après-midi de 13h30 à 19h, certains samedis selon les sorties organisées par les animateurs ou bien sur de l'accompagnement de projets jeunes et cela durant toute l'année.

Durant les vacances scolaires, l'accueil se fait du lundi au vendredi et commence dès 8h si la prestation débute à 9h30. Sinon, l'accueil se fait à partir des heures définies sur le programme d'activités des vacances.

L'équipe d'animation propose des séjours, des stages, des activités à la journée, de 9h30 à 18h, et demi-journées. Le prix varie selon la prestation et selon le quotient familial. Selon les activités prévues, le secteur jeunes peut fermer à 23h.

En suivant les dates des vacances scolaires de l'année 2026/2027, la MJC ouvre ses portes comme suit :

- Du 19/10/2026 au 30/10/2026
- Du 15/02/2027 au 26/02/2027
- DU 12/04/2027 au 23/04/2027
- DU 05/07/2027 au 23/07/2027
-

LES PROJETS PEDAGOGIQUES

LA PS JEUNES DE LA MJC :

La MJC adopte les objectifs de la PS Jeunes. Celle-ci est en accord avec la confédération des MJC de France, le projet de l'ADMJC 42 ainsi que le projet associatif de l'association. Les actions de la PS Jeunes suivent les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations
- Accompagner l'autonomisation des jeunes
- Faciliter leur inclusion sociale et leur sociabilisation
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes

LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE PERISCOLAIRE :

En complément de la participation au Projet Educatif du Territoire porté par la mairie de Chazelles-sur-Lyon et répondant au projet associatif de la MJC, la direction et l'équipe d'animation promut le projet pédagogique périscolaire se déclinant en 3 axes :

1/ Renforcer la participation des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets de la MJC

- Développer des compétences de gestion de projet chez les jeunes
- Favoriser l'apprentissage du travail en équipe et de la collaboration

2/ Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des projets jeunesse

- Renforcer la compréhension interculturelle
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'égalité et de l'inclusion

3/ Développer des partenaires locaux pour soutenir l'action jeunesse

- Organiser des projets éducatifs transversaux entre la MJC et les établissements scolaires
- Construire des parcours de mentorat avec des professionnels locaux

LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE

Répondant aux objectifs du projet associatif, l'équipe d'animation suit les axes et les actions du projet pédagogique extrascolaire :

1/ Développer son autonomie

- Être acteur de la vie quotidienne
  = Fabriquer un tableau des tâches durant les camps/séjours
  = Mettre en binôme les jeunes pour les tâches de la vie quotidienne
  = Diffuser une bonne énergie

- S'investir dans les loisirs
  = Être force de proposition pour des activités durant les temps libres
  = Gérer les temps numériques et les temps libres et activités

2/ Comprendre le vivre-ensemble

- Le respect matériel
  - *= Construire les règles de vie avec les jeunes durant les camps/séjours*
  - *= Respecter les règles de vie du secteur jeune à l'année*
  - *= Suivre la trame des photos accrochés au secteur jeune pour le rangement*

- Le respect moral
  - *= Comprendre les attentes des agents d'entretien grâce à des temps de présentation*
  - *= Signer les règles de vie aux nouveaux inscrits*
  - *= Intégrer les jeunes grâce à des jeux (sociétés, cohésion, brise-glace…)*

- Le respect physique
  - *= Diffuser l'esprit d'équipe*
  - *= Créer des temps de régulation pour apaiser les conflits*
  - *= Construire des groupes équitables*

3/ S'ouvrir au monde

- Être acteur durant les activités
  - *= Faire des sondages sur les réseaux sociaux*
  - *= Construire avec les jeunes un séjour par vacances*
  - *= Animer minimum une grande réunion des jeunes pour définir leurs attentes et idées*

- Faire preuve de curiosité
  - *= Questionner pour créer du lien entre les cours et les activités/visites*
  - *= Animer des débats (radio, informels…) et bilans sur les ressentis*
  - *= Proposer des lieux/sorties sur différents domaines (culture, art, mode de vie…)*

LA PRÉPARATION

Avant chaque période de vacances, des réunions de préparation sont réalisées avec l'équipe d'animation. La responsable ACM et son équipe s'occupent de la mise en place des sorties, des activités et des partenariats. L'information interne est diffusée à l'oral et par écrit sur un tableau d'affichage dans le bureau. Un temps de concertation avant les vacances est prévu la semaine avant la première semaine de vacances et la dernière. Des temps de régulation sont prévus dès que cela est nécessaire, ce temps est également utilisé pour la finalisation de préparation des prochaines activités.

L'équipe d'animation axe les activités à travers :

- La socialisation et vivre-ensemble
- L'autonomie et prise d'initiative
- La découverte culturelle et artistique
- Les activités physiques et santé
- La sensibilisation à l'environnement et au développement durable

LES INSCRIPTIONS

Avant chaque période de vacances, les familles peuvent accéder, par le site de la MJC ainsi qu'à Go Asso, un formulaire d'inscription et au planning d'activités. Les inscriptions se font en connaissance des activités proposées. L'inscription de l'adolescent doit être effectuée 1 jour avant la date de l'activité. La MJC tient l'engagement de publier le programme des animations 1 mois avant, les inscriptions peuvent se faire à la suite. Les prix des prestations proposées varient selon le quotient familial et les inscriptions se font directement à l'accueil de la MJC le mardi et le vendredi de 13h30 à 19h. Pour l'inscription, l'adhésion et des documents sont obligatoires et sont valides 1 an :

- Une fiche de renseignement et une fiche sanitaire remplie par les responsables légaux
- Un justificatif du quotient familial
- Une ordonnance si l'adolescent à une prescription médicale
- Une attestation de savoir-nager si l'enfant est inscrit à une activité nautique
- Payer une adhésion de 10 euros et valable durant 1an

LA PLACE DU JEUNE

L'équipe met un gros point d'honneur à la place du jeune au sein de la vie de la MJC mais aussi durant sa présence au sein du secteur jeunes. Il a une liberté de choix qui est respectée (dans la limite du raisonnable) afin qu'il puisse s'épanouir et grandir par lui-même avec l'aide des animateurs.
Il a une place dans les idées d'activités durant les vacances, sur des projets personnels qu'il souhaite développer, durant les temps libres du secteur jeunes, durant les événements portés par la MJC ou encore durant les commissions jeunesse.

Des règles de vie sont mis en place et affichées au sein de l'espace jeune à respecter durant les temps périscolaire et extrascolaire. Nous portons une grande importance au respect d'autrui et à la vie en collectivité. Si ces règles sont enfreintes des sanctions éducatives sont mis en place en concertation avec l'équipe permanente. Pour cela, une échelle de sanction est construite allant à un avertissement jusqu'à des rendez-vous avec les parents pour trouver des solutions adéquates.
La structure accueille les enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques. Des rendez-vous peuvent être proposés avec les parents pour accompagner au mieux le jeune.
De plus, en partenariat avec l'association Rimbaud, un professionnel sensibilise une fois par mois les jeunes sur les addictions à travers des animations. Une permanence peut être mis en place.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

L'équipe d'animation doit avoir des relations systématiques avec les familles des adolescents et doit les voir au moins une fois lors de toutes nouvelles inscriptions ou tout problème réglé avec le jeune. La responsable ACM est présente sur place en cas de questionnements ou pour tout autres informations. Les animateurs mettent un point d'honneur sur la participation des parents durant la construction de projet porté par leur jeune.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA RÉGLEMENTATION

Les familles doivent adhérer au règlement intérieur du secteur jeunes de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. Ce règlement intérieur se retrouve sur le site de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. La direction et l'équipe d'animation suivent la réglementation portée par la Délégation Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport.

LES REPAS

Les repas peuvent être pris sur place. Cependant il n'y a pas de service de restauration collective. Les jeunes peuvent alors amener leur pique-nique. Un frigo, un micro-ondes, des plaques à inductions sont mis à dispositions. Les repas peuvent aussi être confectionnés par les jeunes dans le cadre d'une activité pédagogique et prennent en compte les grammages des portions d'aliments selon les adolescents. Exceptionnellement, les repas peuvent être fournis par la MJC selon le programme d'activités des vacances.

LES MOYENS

Afin de répondre au mieux à la demande des adhérents et des jeunes La MJC possède diverses espaces aux activités proposées :

- Une salle de danse
- Un studio de radio et d'enregistrement
- Une salle de poterie et dessin
- Une salle de réunion
- Une pièce de repos
- Un secteur jeune
- Une cuisine collective
- Un accueil et des bureaux administratifs
- Des salles communales (gymnases, ciné théâtre, salle bras de fer)

Des moyens matériels :

- 2 mini-bus de 9 places
- Le matériel pédagogique de la MJC (caravane, radio, matériel informatique)
- Des équipements sportifs : city stade, parcours sportif, matériel sportif (tchoukball, archery tag…)
- Un prêt de matériels sportifs par l'OMS
- Du matériel municipal (matériels techniques)

De plus, l'équipe permanente, partenaires et intervenants (internes et externes) sont présents pour le bon fonctionnement de la structure et l'accompagnement des adhérents. Enfin, la structure demande des subventions à nos partenaires financiers tels que la MSA, la CAF, la mairie et l'équipe réalise de la vente de prestations à travers les interventions ou des actions d'auto-financement avec les jeunes

LES REUNIONS DE BILAN ET L'EVALUATION DU PROJET

Un bilan des vacances sera fait avec l'équipe d'animation à la fin de chaque semaine et chaque fin de stage et à tout moment si le besoin s'en fait ressentir (temps de régulation). Des fiches d'évaluations sont remplies à chaque bilan. La responsable ACM est chargée du bilan des vacances estivales à faire remonter à la directrice de la MJC.
Le projet pédagogique extrascolaire est réévalué chaque année, durant les réunions d'équipe. Cela permet d'ajuster voire améliorer les actions et outils mis en place par les animateurs afin de répondre aux attentes du public. Cela en reprenant les constats réalisés durant l'année et des demandes pour construire de nouvelles perspectives avec les jeunes.

LA JOURNEE TYPE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

LES HEURE	LES ÉTAPES	LES ATTENDUS DU JEUNE	LES ATTENDUS DE L'ANIMATEUR
9H30 9h45	**ACCUEIL DES JEUNES ET DES FAMILLES**	Ponctuel, ouvert à la discussion, motivé	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, questionne
9H45 10H30	**ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant *La posture varie selon l'animation*
10H30 10H45	**TEMPS LIBRE**	Calme, respectueux, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme *L'animateur prend une pause : 10 min max*
10H45 11H45	**SUITE DE L'ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant *La posture varie selon l'animation*
11H45 11H50	**RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
11H50 12H	**TEMPS LIBRE**	Calme, respectueux, autonome	Ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme
12H 13H	**PAUSE DÉJEUNER**	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
13H 13H10	**RANGEMENT ET NETTOYAGE**	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive

13H10 13H30	**TEMPS LIBRE ET DÉPART ET ACCUEIL DES JEUNES ET FAMILLES**	Calme, respectueux, autonome, ponctuel	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes *L'animateur prend une pause : 10 min max*
13H30 15H	**ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant *La posture varie selon l'animation*
15H 15H15	**TEMPS LIBRE**	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes *L'animateur prend une pause : 10 min max*
15H15 16H	**SUITE DE L'ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant *La posture varie selon l'animation*
16H 16H30	**GOÛTER**	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
16H30 16H40	**RANGEMENT ET NETTOYAGE**	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
16H40 17H30	**SUITE DE L'ACTIVITÉ**	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant *La posture varie selon l'animation*
17H30 18H	**RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ ET BILAN DE LA JOURNÉE**	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, tolérant, respectueux, disponible, directive, questionne, curieux
18H 18H30	**DÉPART DES JEUNES ET ACCUEIL DES FAMILLES**	Ponctuel, calme, ouvert à la discussion	Souriant, disponible, ouvert à la discussion